



ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

# ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

NOM DE VOTRE FAMILLE : .....

## 1 ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Chaque personne de votre famille qui participe aux activités doit être adhérente de l'association pour l'année scolaire 2026 - 2027 (de septembre à juillet). L'adhésion est individuelle. Son montant est de : 5, 10 ou 15 euros (montant au choix). Rendez-vous à l'adresse : [www.ricochetasso.fr/adherer](http://www.ricochetasso.fr/adherer).



## 2 INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

PRÉNOM, NOM	ACTIVITÉS CHOISIES	MONTANT
	Accompagnement à la scolarité .....	0 €
	Coopérative goûters (facultatif)	40 €
	<b>TOTAL 1</b>	

**TOTAL 2** : j'inscris ma famille à la ludothèque (15€ pour toute la famille) .....

**TOTAL 3** : participation solidaire (arrondissez le montant pour aider une autre famille) .....

**TOTAL 1 + 2 + 3** : reste à régler .....

Je souhaite adhérer à la « coopérative goûters » (goûters fournis par Ricochet). J'ai noté que je devrais fournir un goûter à mon enfant si je n'y adhère pas.

J'autorise les animateurs de l'association Ricochet à **venir chercher mon enfant** à la sortie de l'école Jean Jaurès élémentaire ou Centre 2 à 16h30 les mardis / les jeudis (rayer la mention inutile).

J'autorise mes enfants à emprunter tout mode de **transport** choisi par les animateurs durant les temps d'accueil.

J'autorise les responsables de l'association à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'**état de santé** de mon enfant.

À la fin des activités, j'autorise :

le père et/ou la mère à venir chercher leur enfant ;

..... à venir chercher mon enfant ;

mon enfant à rentrer seuls.

**DATE :**

**SIGNATURE :**

### DOCUMENTS

Pour les mineurs : fiche sanitaire + vaccins.

### MODE DE PAIEMENT

par CB (à privilégier, si possible)

par chèque à l'ordre de Ricochet

par chèque-vacances / coupon sport

en espèces

### RÉSERVÉ À L'ASSOCIATION

.....  
.....  
.....  
.....

L'accompagnement à la scolarité est proposé aux enfants des écoles élémentaires et des collèges.

### Acc. à la scolarité 1

mardi : 16h30 - 19h  
+ jeudi : 16h30 - 19h

### Acc. à la scolarité 2

mardi : 16h30 - 19h  
+ mercredi : 10h - 12h

### Acc. à la scolarité 3

mercredi : 10h - 12h  
+ jeudi : 16h30 - 19h

Ce projet a pour but de permettre à chaque enfant de développer des compétences, des savoir-faire et savoir-être à travers des activités éducatives et une découverte culturelle.

Il accompagne et soutient l'enfant dans :

- l'acquisition de son autonomie et de ses responsabilités ;
- la compréhension de son statut d'élève et de citoyen ;
- l'apprentissage de notions scolaires et de méthodologie de travail personnel ;
- l'initiation à la culture et aux pratiques culturelles.

L'accompagnement à la scolarité **n'est donc pas un atelier d'aide aux devoirs, ni du rattrapage scolaire, ni des cours privés**. Les accompagnateurs (salariés et bénévoles) n'ont pas pour mission d'enseigner.

L'enjeu est de susciter de l'appétence et du plaisir à la découverte et aux apprentissages, de favoriser le désir d'apprendre et de valoriser les compétences et les acquisitions.

Les temps d'accompagnement à la scolarité s'organisent de façon à :

- proposer un cadre sécurisant et bienveillant pour l'enfant ;
- instaurer un lien de confiance avec la personne qui accompagne l'enfant ;
- mettre en place des activités variées sous forme d'ateliers, de rencontres, de sorties...
- permettre des temps d'échange entre parents et entre familles ;
- créer du lien avec les établissements scolaires pour un meilleur accompagnement de l'enfant.

FONCTIONNEMENT	APPUI MÉTHODOLOGIQUE	DÉCOUVERTES CULTURELLES
<p>2 séances hebdomadaires selon le groupe mardi &amp; jeudi ou mardi &amp; mercredi ou mercredi &amp; jeudi</p>	<p><b>Objectifs</b> - proposer un appui, un soutien et des outils pour répondre aux besoins de votre enfant - accompagner ses apprentissages numériques</p> <p><b>Organisation</b> Travail par binôme accompagné par l'équipe de Ricochet</p>	<p><b>Objectif</b> Favoriser les découvertes culturelles</p> <p><b>Organisation</b> Cycles de découverte de vacances à vacances</p>



ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

# ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

## Volet à remettre à la direction de l'école Jean Jaurès ou Centre 2

Prénom et nom de l' enfant : .....

Né-e le ..... / ..... / .....

Classe : .....

Je soussigné-e ....., agissant en qualité de père / mère / tuteur légal (rayer les mentions inutiles), autorise les animateurs de l'association Ricochet au Bouscat à venir chercher mon enfant

scolarisé à :

- l'école élémentaire Jean Jaurès au Bouscat ;
- l'école Centre 2 au Bouscat ;

à la sortie de l'école à 16h30 :

- les mardis ;
- les jeudis.

## SIGNATURE :

Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de votre inscription à la « navette » de l'accompagnement à la scolarité proposée par l'association Ricochet. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'école Jean Jaurès ou Centre 2 et pourront être communiquées au Service Jeunesse et aux équipes d'animateurs de la Mairie du Bouscat. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : École Jean Jaurès, 2 rue Edouard Branly, 33110 Le Bouscat ou École Centre 2, 14 Rue Georges Lafont, 33110 Le Bouscat.

En remplissant ce formulaire d'inscription et en le remettant à la direction de l'école, vous acceptez que vos données personnelles soient mémorisées et utilisées. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, nous nous engageons à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.